

Communications du Dépôt central du matériel scolaire, section A

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **56 (1927)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Communications du dépôt central du matériel scolaire, section A

En vente dès ce jour au Dépôt :

1. Le guide du maître pour la 1^{re} série de calcul, à 0 fr. 60 l'exemplaire.
2. Cahiers de cartographie des sept districts et de la Suisse, à 0 fr. 65 et 0 fr. 80 l'exempl. (D^r Michel, professeur).

3. Deux solides décomposables, en bois de poirier, pour la démonstration intuitive du volume du parallépipède oblique, en partant du parallépipède rectangle, à 1 fr. 90 la pièce.

(Dessins fournis par M. Aebischer, ancien professeur.)

4. Les nouveaux crayons pour écoliers, « Caran d'Ache », N^{os} 1, 2, 3 et 4 des séries 341 et 331, à 1 fr. 10 et 1 fr. 20 la douzaine.

5. Le nouveau manuel de comptabilité pratique du canton du Valais, 94 pages, cartonné, format 19/24 cm., à 1 fr. 30 l'exemplaire. Ce manuel, divisé en cinq parties, rendra de réels services pour l'enseignement de la comptabilité au cours supérieur et à l'école complémentaire.

6. Bons points ordinaires, à 0 fr. 50 le cent ; bons points en image : ange gardien, Eucharistie, Agneau pascal, à 0 fr. 30 la feuille de 25 à 48 pièces.

7. Ballons « Mousse », N^{os} 3, 4, 5 et 6 aux prix exceptionnels de 1 fr. 80, 2 fr. 20, 3 fr. 50 et 5 fr. la pièce.

8. Stock de cahiers N^o 9, 60 pages, dos renforcé, double marge, à 20 centimes.

Pour les commandes d'automne, nous attirons l'attention des membres du corps enseignant sur les points suivants :

1. Toutes les commandes doivent être *affranchies*, le Dépôt du matériel scolaire ne jouissant pas de l'officialité. Le sceau du conseil communal ou de la commission scolaire ne suffit pas pour dispenser de la surtaxe, qui est le double de l'affranchissement ordinaire.

2. La poste n'accepte l'envoi des bonbonnes d'encre, taxées comme colis encombrant, que jusqu'au poids brut de 10 kg. Il est donc inutile de nous commander 10 litres à la fois.

3. Dans les bulletins de commandes, prière de remplir exactement et lisiblement les colonnes *nombre* et *somme*, afin d'éviter des erreurs dans l'expédition.

4. Il y a encore quelques demandes exagérées de tableaux de progression et de rapports hebdomadaires, l'impression de ces formulaires étant assez coûteuse.

Is. VERDON, *gérant*.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles : A *Bulle* : Jeudi 3 novembre à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

A *Fribourg* : Jeudi 17 novembre à 2 h. $\frac{1}{2}$, à la Villa Miséricorde.

A *Romont* : Jeudi 24 novembre à 2 h., à l'Ecole ménagère.

Nous rappelons à nos chères collègues que toutes les institutrices, sociétaires et non-sociétaires, sont invitées à nos réunions mensuelles et seront les bienvenues.

Les associées sont priées de verser, à la caissière de chaque groupement, leur cotisation pour 1927.